



MUNICIPALITÉ

DE

Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 avril 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-04-126 / ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN PAYSAGER**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2025-03-102 de la municipalité de Saint Valère autorisant la direction générale à procéder à un appel à soumissions sur invitation auprès des entrepreneurs se trouvant sur le territoire de la Région d'Arthabaska pour l'entretien paysager pour le compte de la Municipalité de Saint-Valère pour l'année 2025;

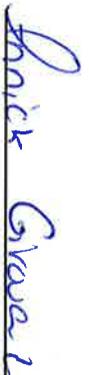
CONSIDÉRANT QUE le prix proposé inclut le transport, les déplacements, l'entretien, le ramassage et la disposition du désherbage des plates-bandes, le remplacement du paillis noir aux endroits nécessaires, le traitement contre les insectes nuisibles (sur demande), la fertilisation des plantes ainsi que la main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT le dépôt des soumissions sont conformes aux prescrits de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT le résultat des ouvertures de soumission ce 1er avril 2025 à 11h31 et que Vert Tige Aménagement inc. est le plus bas soumissionnaire:
En conséquence, sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par la conseillère Claudia Quirion et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Valère accepte le prix du plus bas soumissionnaire conforme et octroie le contrat à Vert Tige Aménagement inc. pour l'entretien paysager le compte de la Municipalité de Saint-Valère pour l'année 2025 pour un montant de 5431.36\$ taxes incluses.
QUE la présente résolution soit adressée à Vert Tige Aménagement inc.
Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 8 avril 2025.



Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Tél. : 819 353-3450

 www.msvalere.qc.ca

Téléco. : 819 353-3459

stvalere@msvalere.qc.ca

VICTORAVILLE
et sa région

